

**CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET D'UTILISATION**

**INFOGÉRANCE.**



**FLASHEBERG**

# Préambule

Les présentes conditions générales d'utilisation sont conclus entre:

Flasheberg, ci-après désigné "Prestataire", "Flasheberg", "Entité" ou "Nous": Représente l'Entrepreneur individuel au nom de Florian MELLUL dont l'identifiant SIRET est 88282574800032 et dont le siège sociale se trouve au 229 rue Saint-Honoré 75001 Paris.

"Vous", le "client", ou "l'utilisateur": Personne morale ou physique étant titulaire d'un compte sur notre site internet et/ou disposant d'un de nos services.

En cas d'incapacité, les clauses appliquées au client sont appliquées à ses représentants légaux.

## Article 1: Contrat.

1.1 Le présent contrat à pour but de fixer les conditions générales d'utilisation et de ventes du service Infogérance.

1.2 Toutes commandes passées sur Flasheberg font l'objet de l'acceptation des Conditions Générales de vente et d'utilisation en relation avec le services commandés. En cas de non respect des règles établies par le contrat, le prestataire se réserve le droit de suspendre et/ou détruire les produits associés.

1.3 Flasheberg se réserve le droit de modifier ses contrats, sous réserve de prévenir le client de cette modification, précision ici faite que le client renonce à nouveau de manière express à son droit de rétractation. Le présent contrat sera renouvelé lors du renouvellement du service par le client. Si Toutefois, le client ne payait pas la facture, Flasheberg est en mesure d'annuler l'ensemble des actions effectuées pendant la période d'activité sans recours quelconque de la part du client à l'encontre du prestataire.

## Article 2: Prix.

2.1 Les prix sont indiqués en euros. Les prix des services et produits vendus sont ceux en vigueur le jour de la prise de commande. Dans le cas où un service changerait de prix, les services vendus ultérieurement ne tiennent pas compte de ce changement.

2.2 Flasheberg s'accorde le droit de modifier les tarifs à tout moment.

2.3 Les services commandés sont considérés comme actifs dès lors que Flasheberg commence les tâches de mise en service de celui-ci. Le client déclare avoir pleine connaissance de cette information.

## Article 3: Modalité et moyens de paiement

3.1 Le règlement des commandes s'effectue:

- Via Paypal.
- Via Carte Bancaire. ( Stripe )

3.2 Lors de l'inscription, le client se doit de fournir des informations valides. Flasheberg peut demander aux clients de justifier leurs identités. Le fait de communiquer de fausses informations à Flasheberg peut entraîner la suspension définitive du compte Flasheberg et des services qui lui sont associés. Dans ce cas, la suspension ne donne pas lieu à un remboursement ni à un quelconque recours à l'encontre de Flasheberg.

3.3 Si vous êtes mineurs, vos tuteurs légaux s'engagent à prendre en charge les frais et contraintes que pourraient engendrer votre utilisation des services.

3.4 Le client s'engage à verser un acompte correspondant à la moitié du prix indiqué sur le devis et ce, avant le début des manipulations.

3.5 Le client s'engage à payer le restant du prix indiqué sur le devis à la livraison de l'infrastructure, déclarée comme fonctionnelle par Flasheberg.

3.6 Flasheberg ne serait en mesure de rembourser l'acompte déjà versé une fois le contrat d'infogérance signé par le client.

3.7 L'utilisateur renonce de manière express à son droit de rétractation à compter de la date et heure de fourniture de services, comme indiqué par l'article L121-21-8 du code de la consommation.

"Le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats : De fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation"

## Article 4: Description du service.

4.1 La livraison d'un service d'infogérance s'accompagne d'un service après vente pendant 1 mois suivant la livraison de l'infrastructure fonctionnelle.

4.2 Toute demande d'ajout supplémentaire fera l'objet d'une facturation supplémentaire.

# Article 5: Légalités.

## 5.1: Engagement du client lors de la livraison du service:

- Le client s'engage à respecter les législations en vigueur en France.
- Le client s'engage à intervenir rapidement en cas de demande par le support.
- En cas de partage du service, le titulaire du compte sur lequel le service est rattaché ( ou le client ) est le seul responsable.
- Le client s'engage à ne divulguer aucune technologie, méthode utilisée sur l'infrastructure installée par le prestataire.
- Le client s'engage à ne faire intervenir uniquement des techniciens de Flasheberg. Dans le cas contraire, Flasheberg ne sera plus tenu à aucune obligation de réalisation techniques, mises à jour, de l'infrastructure.
- Le client reconnaît avoir fourni les accès dit "super utilisateur" aux équipes de Flasheberg, nécessaires au bon déroulement de l'intervention.

En cas de non-respect d'un des points cités ci-dessus, Flasheberg se réserve le droit de suspendre toute activité sans possibilité de remboursement et sans préavis ainsi que de transmettre toutes informations du fautif aux autorités compétentes.

Flasheberg se décharge de toute responsabilité concernant une quelconque utilisation illicite du service et ne s'opposera pas à une requête juridique.

## 5.2 Engagement et responsabilité de Flasheberg:

- Flasheberg s'engage à livrer le service dans les 72 heures qui suivent le paiement sous réserve que les informations personnelles soient correctes. Flasheberg se réserve le droit de demander un justificatif d'identité. Une fois ledit délai passé et les conditions ci-dessus remplies, le client peut exiger un remboursement.
- Flasheberg s'engage à s'assurer du bon fonctionnement de l'infrastructure livré.
- Flasheberg s'engage à intervenir sur l'infrastructure livré en cas d'incident.
- Flasheberg s'engage à intervenir sur l'infrastructure en cas de maintenance.
- En cas d'incident, Flasheberg s'engage à prévenir le client via mail.
- Flasheberg s'engage à fournir un support Technique sur les problèmes liés à l'infrastructure via l'outil de Support par Ticket,
- Flasheberg s'engage à fournir un support d'urgence via mail: [urgency@Flasheberg.fr](mailto:urgency@Flasheberg.fr)
- Flasheberg ne saurait estimer le temps de prise en charge d'une demande d'assistance.
- Flasheberg ne saurait être tenu responsable en cas de négligence du client.

- Flasheberg ne saurait être tenu responsable du contenu hébergé sur le service du client.
- Flasheberg s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour éviter les problèmes pouvant affecter les clients.
- Flasheberg s'engage à ne fournir sous aucun prétexte les accès fournis par le client.

## Article 6: Confidentialité.

6.1 Flasheberg s'engage à ne publier aucun message privé (écrits ou vocaux).

6.2 Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.

6.3 Dans le cas où le client met fin à son service, les données seront automatiquement supprimées dans la semaine qui suit la suspension du service.

6.4 Flasheberg s'engage à ne publier aucune donnée hébergée sur l'infrastructure des clients.

## Article 7: Affirmation de sincérité.

7.1 Le prestataire et le client affirment en toute sincérité de manière non équivoque que le présent contrat est conclu en pleine connaissance de cause.

## Article 8: Juridiction compétente.

8.1 En cas de litige quelconque, la juridiction compétente sera le tribunal judiciaire du domicile de la personne contre laquelle est intenté l'action judiciaire. (défendeur)

Date de dernière modification: 21/05/2022